



AVIS DE COURSE

Régate de Ligue, du 8 au 9 octobre 2016 Grade 5A, B293, RCB, RCO, RSX, SLA, PRO D2 .

1. REGLES :

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2013-2016*.
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. Les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE :

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :

3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes suivantes :

Planche à voile : **B293, RCB, RCO, RSX, SLA, PRO D2.**

3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible au secrétariat du club le jour de la régata.

3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FF Voile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER :

Les droits requis sont les suivants : 5 EUROS.

5. PROGRAMME :

5.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date : 8/10/2016 jusqu'à 13h30.

5.2. Jours de course : Le 8/10/2016.

Pour toutes les séries : 1er signal d'avertissement à 14h30 heures légales.

Le 9/10/2016.

Pour toutes les séries : 1er signal d'avertissement à 10h30 heures légales.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE :

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- disponibles lors de la confirmation d'inscription le 8/10/2016.
- affichées.

7. LES PARCOURS :

Les parcours à effectuer sont les suivants : triangle et/ou banane et/ou trapèze.

8. CLASSEMENT :

8.1. Une course devra être courue et validée pour valider l'épreuve.

8.2. Trois courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat.

9. COMMUNICATION RADIO :

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE :

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. ASSURANCE :

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

ANNEXE HEBERGEMENT :

Camping du tedey : Route de longarisse 33680 LACANAU 05 56 03 00 15.

Camping les grand pins : Plage nord 33680 LACANAU 05 56 03 20 77.

Camping du huga : 1 Allée des sauveils 33680 LACANAU 06 64 64 58 39.

Hotel du golf : Domaine de l'ardilouse 33680 LACANAU 05 56 03 92 92.

Vital parc : Route du baganais 33680 LACANAU 05 56 03 91 00.

Oyat : Résidences du front de mer 33680 LACANAU 05 56 03 11 11.

Airotel : 24 rue repos 33680 LAVANAU OCEAN 05 56 03 24 45.